MELUN

Collégiale Notre-Dame

Avenue Notre-Dame 77000 Melun

Orgue appartenant à la commune ; classement de la partie instrumentale de l'orgue construit en 1851 par Aristide Cavaillé-Coll pour le salon de Pauline Viardot adopté en séance du 25 août 1988. Arrêté ministériel de classement non notifié

HISTORIQUE

« Sous l'Ancien Régime, la collégiale Notre-Dame possédait des orgues dont les titulaires sont mentionnés dans les archives de 1673 à 1790. A l'époque révolutionnaire, ces orgues disparurent et la ci-devant collégiale demeura longtemps sans instrument »[1].

En 1884, l'abbé Séroin, ancien curé de Chenoise — village proche de Provins — devenu curé de Notre-Dame de Melun, désire doter son église privée d'orgue depuis près d'un siècle, d'un instrument convenable. Il demande au facteur Stoltz d'estimer la dépense. A cet effet, trois devis sont établis : l'un pour un instrument de 11 jeux (7 au G-O, 4 au Récit, Pédale 16 + 8 empruntée), un autre pour 13 jeux (8 au G-O, 5 au Récit, Pédale 16 + 8 empruntée), le dernier pour 18 jeux (10 au G-O, 6 au Récit, Pédale indépendante 16 + 8). Ces propositions sont respectivement chiffrées à 13 600, 15 700 et 18 000 francs[2].

Cette dépense représentant une charge bien lourde pour la paroisse, l'acquisition d'un orgue neuf est ajournée et le curé se tourne alors vers la célèbre cantatrice Pauline Viardot qu'il connaît de longue date : celle-ci possédait, en effet, le château briard de Courtavenel proche, lui aussi, de Provins. Elle l'habitait pendant l'été, après la mort de son mari survenue en 1883.

La grande artiste retirée lui propose alors d'acquérir son orgue personnel, instrument précieux auquel elle est très attachée, mais qui ne lui rappelle plus désormais qu'une gloire passée.

Au cours de sa séance du 21 février 1884, le conseil de fabrique de l'église Notre-Dame avait décidé d'affecter une somme de 2 000 francs « *comme première mise de fonds pour l'acquisition d'un orgue* »[3].

L'année suivante, le conseil se réunit à nouveau en assemblée, le lundi 26 février. A cette occasion, « *Monsieur le Curé expose, relativement à l'acquisition projetée de l'orgue de Madame Viardot, que cette dernière consentirait une réduction de prix qu'elle abaisserait à 7 000 francs, que peut-être elle réduirait encore ce chiffre, mais qu'avant de se décider, il serait nécessaire d'examiner cet orgue et de se rendre compte de sa puissance et de sa valeur. Le conseil, partageant l'avis de Monsieur le Curé, est d'avis de nommer*

1. Raugel, Félix, *Les buffets d'orgues de l'ancien département de Seine-et-Marne*, édition revue et augmentée in *Cahiers et mémoires de l'Orgue*, numéro spécial de la revue *L'Orgue*, n° 142bis, Paris, 1972 (pp. 39-40).
2. Thomas, Marcel (chanoine) : devis conservés au presbytère (lettre de 1967).
3. Archives départementales, Melun, 5 V 236 (liasse 223 V 18).

une commission pour procéder à cet examen. A cet effet, il délègue MM. le Président, le Curé et Homolle pour, avec l'assistance d'un maître de chapelle, essayer ledit orgue, se rendre compte de sa valeur et donner enfin leur avis au conseil »[4].

Trois semaines plus tard, le conseil se réunit derechef, le vendredi 13 mars 1885. « *Monsieur le Président* (M. Matagrin) *expose que par sa délibération du 26 février dernier, le Conseil avant de réaliser l'acquisition proposée par Monsieur le Curé de l'orgue de Madame Viardot, a nommé une commission composée de Messieurs Matagrin, le Curé et Homolle à l'effet d'examiner le dit orgue, pour se rendre compte tant de son état matériel que de sa puissance de jeu ; que pour se conformer à la mission qui lui avait été confiée, la commission s'est rendue* à Paris, *qu'elle s'est fait assister du maître de chapelle de l'église Saint-Sulpice. Au nom de la commission, Monsieur le Président rend compte de cet examen. Il en résulte que cet orgue, fourni par le facteur Cavailé-Coll* (sic !) *dont la réputation est bien connue, a été établi dans des conditions exceptionnelles de solidité, que, bien que négligé depuis quelque temps, son état matériel ne laisse rien à désirer. Quant à sa puissance de jeu, de l'avis du maître de chapelle de Saint Sulpice, elle est égale sinon supérieure à celle de l'orgue de chœur de Saint Sulpice. Les sons en sont moelleux et dénotent un instrument pour lequel rien n'a été négligé. Le Conseil, ajoute Monsieur le Président, pensera peut-être, ainsi que la commission, que le bas prix de cet orgue est de nature à décider le Conseil à en faire l'acquisition immédiate. Après cet exposé, le Conseil partageant l'avis de la commission et revenant sur sa délibération du vingt et un février 1884, décide l'acquisition de l'orgue de Madame Viardot au prix de 7 000 francs, payables le premier juin prochain, jour où il en sera pris livraison. Pour faire face à ce paiement, le Conseil décide que les 3 000 francs montant du reliquat de l'exercice 1884 seront employés à cet effet : quant aux 4 000 francs de surplus, il y sera pourvu à l'aide d'une quête organisée dans la paroisse par les bons soins de Monsieur le Curé. Il est entendu que dans la vente sont compris tous les accessoires de l'orgue, hormis un médaillon représentant* Madame Malibran, *médaillon que Madame Viardot se réserve. Autorisation préalable sera demandée au Conseil municipal de la ville de Melun à l'effet de modifier et consolider la tribune pour recevoir l'orgue. Les frais devant être supportés par la fabrique, MM. Casron et Lesage sont délégués à l'effet de traiter avec mad. Viardot* »[5].

Les « Comptes de fabrique » font apparaître, en effet, au budget de l'année 1885, la mention suivante : « *Orgue : versement sur le prix, en outre des 2 000 francs prévus au budget : transport de l'instrument et démolition de la tribune, établissement de la tribune, de l'escalier et ouverture de la rose : 4 655,00 francs (autorisation du 13 mars 1885)*
: 956,20 francs (autorisation du 28 Xbre 1885) ».

Le règlement de ces aménagements est effectué le 1er juillet 1887 au sieur Lequeux, entrepreneur[6].

L'orgue est donc vraisemblablement remonté à l'église Notre-Dame, soit à l'extrême fin de l'année 1885, soit au début de 1886.

Le 18 janvier 1886, Loison, « *organiste de l'école des aveugles* », est nommé titulaire de cet instrument dont l'histoire, nous allons le voir, est peu commune.

La commande de cet orgue a certainement été passée à Aristide Cavaillé-Coll au cours de l'année 1850 ; passé peut-être sous seing privé, le marché n'en a pas été retrouvé. Cet instrument était destiné au salon de musique de la cantatrice, aménagé dans son hôtel

4. Archives départementales, Melun, 5 V 238, 7eme feuillet-verso (document inédit).

5. Archives départementales, Melun, 5 V 238, 8eme feuillet-recto (document inédit).

6. Archives départementales, Melun, 5 V 236, « Comptes de fabrique pour 1883... » « Budget 1885 » (document inédit).

particulier. « *Au fond de la place Vintimille, nous remarquons, à l'angle de deux rues, un petit hôtel, projetant en avant d'une de ses façades une vaste cage de verre qui semble faite pour abriter les joyeux ébats et les chants d'un millier d'oiseaux* »[7]. Situé rue de Douai, dans le neuvième arrondissement de Paris, l'hôtel faisait face à l'actuel square Berlioz, ainsi appelé en raison de la proximité de la maison où habita le célèbre compositeur.

Début novembre 1850, l'orgue est en cours de construction dans les ateliers du facteur, rue Pigalle, à deux pas de la résidence des Viardot... Fréchet, un employé de la manufacture, en a la charge, sous la conduite du contremaître Neuburger. Un autre ouvrier, Michel, livre le sommier de Pédale, qualifié par Frantz, un des collaborateurs du facteur, « d'assez compliqué ». Au cours de ce même mois de novembre, M. Pierre, sans doute un des menuisiers, travaille au buffet dont les plans ont été dressés par Liénard, architecte qui collaborera souvent avec Cavaillé-Coll à cette époque. Pauline Viardot vient souvent — en voisine — surveiller à l'atelier l'avancement des travaux[8].

Le 26 mai 1851, Cavaillé-Coll établit un mémoire détaillé pour cet instrument qu'il soigne particulièrement. Retrouvé, paraît-il, par Félix Raugel « dans les archives de la maison Cavaillé-Coll », ce mémoire mérite, par sa précision, d'être reproduit ici « in extenso » :

COMPOSITION

26 mai 1851.

PÉDALE : C à F, 30 notes	Bourdon	16	200	Francs
	Flûte	8	150	"
1er CLAVIER : C à F, 54 notes	Flûte harmonique	8	200	"
	Flûte octaviante	4	150	"
	Octavin	2	100	"
	Dessus de Bourdon	16	80	"
	Basses de Trompette	8	150	"
	Dessus de Trompette	8	100	"
	Basses de Basson	8	150	"
	Dessus de Hautbois	8	100	"
2e CLAVIER : C à F, 54 notes	Principal	8	350	"
	Viole de gambe	8	250	"
	Bourdon	8	200	"
	Voix céleste	8	100	"
	Gambe	4	75	"
	Doublette	2	55	"
Mise en harmonie pour 14 jeux			700	"
3 sommiers pour 14 jeux, 16 registres, soufflerie			1 400	"
Bâti en chêne pour la soufflerie et les supports des sommiers			125	"
Chassis et boîte expressive du premier clavier			220	"
2 claviers à main et 1 de Pédale			300	"
Mouvement des registres			350	"
6 pédales de combinaisons			300	"

7. « *L'Illustration* », *Journal Universel*, 1853 (p. 183).

8. Fenner Douglas : *Cavaillé-Coll and the Musicians*, Sunburry Press, U.S.A., 1980 (pp. 746 à 755 : Lettres des 2, 4, 5 et 18 novembre 1850).

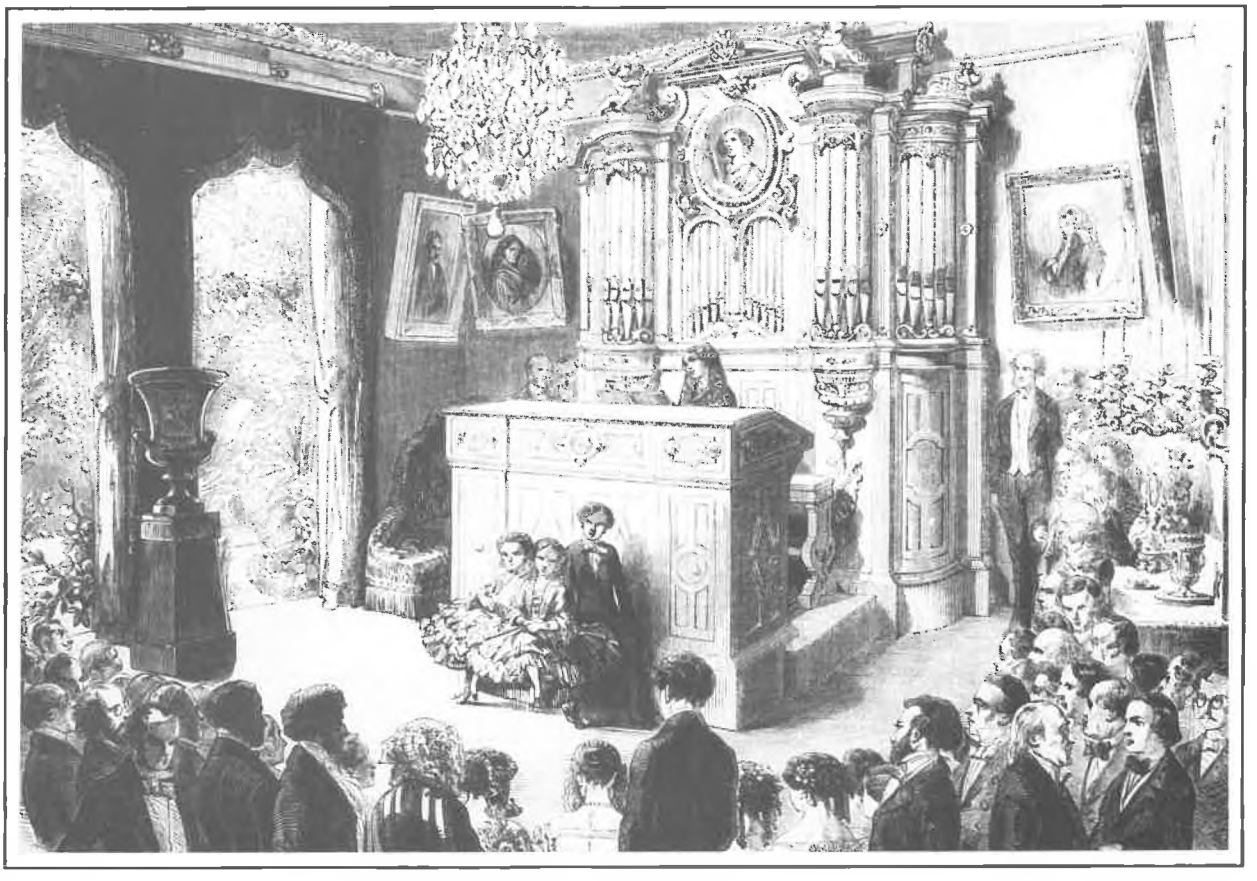

Le salon de musique de l'hôtel de Pauline Viardot

Montage de l'orgue, construction et ajustage de la mécanique, pose à l'hôtel de Mme Viardot	1 400	"
Mécanisme de la soufflerie placée dans le vestibule	100	"
Fourniture du bois pour les bâtis, vis, boulons et ferrures diverses	500	"
	8 205	"
Frais généraux ¼	2 051,25	"
TOTAL	10 256,25	"

Ce mémoire a été publié en 1967 par le chanoine Thomas, dans le numéro 122-123 de la revue *L'Orgue*, où il y est qualifié, à tort, de « devis ».

Cet instrument correspond, par ailleurs, au n° 46 de la liste des orgues fabriqués par Cavaillé-Coll et répertoriés dans le « Grand Livre noir des commandes », récemment publié[9].

Cet orgue magnifique, « dont le prix était inférieur à 733 francs par jeu », comme le fait remarquer le chanoine Thomas, avait cependant nécessité quelques sacrifices de la part de la cantatrice qui dit elle-même : « *J'avais un bel orgue dans mon petit hôtel de la rue de Douai. J'avais vendu mes bijoux rapportés de Russie pour faire construire cet orgue...* »[10].

Le salon de musique de l'hôtel de la rue de Douai est vite célèbre ; les jeudis sont particulièrement appréciés et réunissent l'élite du monde musical du moment : Gounod, Liszt, Saint-Saëns, etc.

Assez satisfait de son orgue, le facteur a bientôt fait de le transformer en prestigieuse « carte de visite », comme il fit, dix ans plus tôt, avec le fantastique instrument de la basilique de Saint-Denis ! Il n'est sans doute pas étranger, en accord avec Pauline Viardot que cette publicité ne dessert certainement pas, à la publication d'une superbe gravure reproduite en double page dans l'*Illustration* et représentant un de ces « moments musicaux ». La légende accompagnant cette image du salon où trône l'orgue tout neuf est assez éloquente : « *Nous mettons sous vos yeux ce sanctuaire consacré par elle à son art de prédilection. Voici son orgue, admirable instrument sorti des ateliers de Cavaillé-Coll et dont l'ornementation est due à l'habileté de M. Liénard. Au haut du buffet d'orgue, dans un médaillon, est une suave peinture où M. Ary Scheffer a figuré l'inspiration musicale sous les traits indécis d'une jeune femme : Sainte-Cécile ou Pauline Garcia. Dans ce salon de l'artiste sont réunis les portraits de sa mère, de son mari, un portrait de sa sœur Malibran, laissé inachevé par Bouchot, et son propre portrait par Ary Scheffer...* »[11].

Le succès obtenu par son orgue décide Cavaillé-Coll à « l'emprunter » à sa propriétaire, afin de pouvoir le présenter à l'Exposition Universelle de 1855 où il témoignera, seul instrument de l'atelier offert à la curiosité du public, de la qualité des productions du célèbre facteur.

Premier déménagement, donc, pour cet orgue ! Heureusement, ce déplacement est de

9. Huybens, Gilbert : *Aristide Cavaillé-Coll, liste des travaux exécutés*, ISO Information, Orgelbau-Fachverlag Rensch, Lauffen / Neckar, 1985.

10. Viardot, Pauline : revue *Musica*, n° 57, juin 1907 (pp. 83-84).

11. *L'Illustration*, n° 525, 19 mars 1853. Commentaire de A.J. Du Pays.

courte durée et l'instrument précieux rejoint bientôt les lambris de l'hôtel de la rue de Douai.

Conséquence sans doute de cette Exposition, dès cette même année 1855, Cavaillé-Coll fait constamment référence à « l'orgue de Madame Viardot » dès qu'on lui demande d'établir un projet pour un orgue de salon. Ainsi, dans une lettre du 13 juillet 1855, précise-t-il : « *Lorsque j'ai établi l'orgue de Madame Viardot, j'aurais voulu appliquer un moteur électrique à la soufflerie, mais après avoir consulté l'habile ingénieur M. Froment, sur ses observations j'ai dû renoncer à cette application. Le soin et la dépense qu'exige l'entretien d'une batterie électrique, sans compter les difficultés et les dépenses d'installation du premier appareil, de l'avis même du constructeur, nous avons dû renoncer à cette idée.*

Jusqu'à présent, le plus simple et le plus économique est de souffler au moyen d'une pédale, ou de faire souffler un enfant au moyen d'un levier... »[12].

Cette lettre importante nous montre le grand facteur en quête d'innovation, sans cesse à la recherche de tous les moyens possibles pour perfectionner son instrument. Toujours faisant référence à cet orgue, il écrit encore, quelques années plus tard : « *J'ai aussi reçu la visite de M. David Joy qui m'a communiqué les plans de sa nouvelle machine hydraulique, mais je n'ai pas pu lui être utile comme je l'aurais voulu, n'ayant pas trouvé l'application de sa machine. J'avais d'abord pensé l'adapter à un orgue de salon que nous avons établi chez Madame Viardot (notre célèbre cantatrice), mais l'eau n'existait pas dans sa maison, ce qui a été un véritable obstacle. Je crois même qu'il sera difficile d'appliquer cette machine à Paris à cause de la pression de l'eau qui est très faible dans la majeure partie de notre cité* »[13].

La « célèbre cantatrice » — devenue entre-temps tragédienne... — paraît à la scène pour la dernière fois en public en 1863. Elle a quarante-deux ans !

Les époux Viardot s'installent alors à Baden-Baden. « *Notre villa était située dans un endroit très retiré — alors — dans la vallée de Tiergarten d'où l'on avait une vue splendide. Au bout du jardin, qui comprenait une magnifique roseraie, mes parents avaient fait bâtir une petite salle de concert, avec un orgue d'église* (sic !) *par Cavaillé-Coll de Paris* »[14].

Le démontage, le transfert et la réédification de l'orgue à Baden-Baden furent sans doute assurés par la maison Cavaillé-Coll. On peut, en effet, difficilement imaginer qu'il en fut autrement. D'autre part, une somme de 5 849 ,25 francs apparaît, en 1864, dans le « Grand livre noir de commandes », déjà cité, pour le compte de « Mme Viardot-(Garcia) Pauline »[15].

Une gravure allemande, assez semblable à celle de *L'Illustration* évoquée plus haut, représente une « matinée » donnée dans la salle d'orgue de la demeure des Viardot, en 1865[16]. Le pianiste Rubinstein (Anton, ou son frère Nicolaï ?) charme l'auditoire. Pauline est à la console de son orgue et l'on remarque, dans le public attentif, le roi de Prusse Guillaume Ier, son Premier ministre Bismarck, ainsi que les écrivains Theodor Storm et Ivan Tourguenev, ce dernier étant bien connu pour la passion exclusive qu'il vouait à la cantatrice.

12. Fenner Douglas : *Op. Cit.* Lettre du 13 juillet 1855 (p. 947).
13. Fenner Douglas : *Op. Cit.* Lettre du 23 mars 1859 (p. 1050).
14. Héritté de La Tour, Louis : *Une famille de grands musiciens*, Stock, Paris, 1923.
15. Huybens, Gilbert : *Op. Cit.* (p. 26 ; G-H 153).
16. *Der Bazar*, XI Jahrang, 8 décembre 1865, p. 401. Cette information nous a été généreusement communiquée par Mlle Carolyn Schuster, que nous remercions.

Bougival - La propriété des Viardot (état 1988)

En plus de la confirmation de l'attachement réel que portait Pauline Viardot à son orgue dont cette gravure témoigne, celle-ci nous intéresse à un autre titre : on peut voir, en effet, de part et d'autre du buffet de Liénard, deux « ailes » latérales, placées légèrement en retrait et ornées de sortes de fenêtres couronnées chacune d'une claire-voie décorative surmontée d'un treillage. Cet aménagement permet déjà de supposer qu'un élargissement de l'orgue avait été rendu nécessaire par la nouvelle disposition des lieux.

La déclaration de guerre de 1870 contraint les Viardot à quitter rapidement Baden-Baden et à rejoindre la France. Ils s'installent donc, en 1871, dans une très élégante propriété acquise à Bougival et qu'ils aménagent somptueusement, faisant même construire à un jet de pierre de leur demeure, une « datcha » pour le cher Tourguenev, qui fait bien entendu partie du voyage !

L'orgue de Cavaillé-Coll suit avec les meubles et subit ainsi son... cinquième transfert ! On doute, cependant, qu'il fût remonté à Bougival. L'examen tout récent qui a été fait de cette maison, actuellement en cours de restauration, n'a permis d'y imaginer aucun emplacement possible pour un instrument de cette dimension.

Cependant, selon certains témoignages, Joseph Koenig, facteur d'orgues qui fut longtemps employé de la manufacture, se souvenait d'avoir entretenu cet instrument vers 1875, 1880[17]. Peut-être était-il alors dans une autre habitation appartenant aux Viardot, à Paris, ou encore dans une salle de concert ? Cette hypothèse serait confirmée par le déplacement *à Paris* de la commission chargée de statuer sur la qualité et la puissance de l'orgue, commission désignée par le conseil de fabrique de la collégiale Notre-Dame de Melun en 1885.

Cavaillé-Coll n'oublie pas pour autant le petit instrument âgé de plus de trente-cinq ans ; on voit, en effet, le gracieux buffet agrémenter le catalogue des productions de la firme, publié en 1889.

Il est encore malheureusement impossible de dire qui, après l'acquisition de l'orgue par la paroisse de Melun, a pu en effectuer le remontage. Constatons simplement qu'il s'agit là de son sixième transfert ! Un orgue bien solide en vérité !

A ce nouvel emplacement, et vers 1896, Charles Mutin aurait effectué « une restauration importante », dont on ne connaît malheureusement pas le détail[18].

En 1912, Duputel, de Rouen, effectue un relevage ; son nom a été retrouvé à l'intérieur du sommier de Pédale actuel.

En 1940, la collégiale Notre-Dame eut beaucoup à souffrir des bombardements qui endommagèrent tout le quartier. La grande rose est soufflée et des gravats tombent dans l'orgue. Des tuyaux sont affaissés, d'autres déchirés ; les réservoir fuient, le ventilateur — sans doute installé par Duputel — est hors d'usage...

Sous l'impulsion de l'abbé Bridoux, curé-doyen de Notre-Dame, des travaux d'urgence sont confiés à Paul-Marie Koenig en 1955. Celui-ci remplace le ventilateur, pose une vanne régulatrice neuve... et un différend survient alors avec le curé qui met fin aux opérations de sauvetage[19]. On peut constater, à la lecture de la correspondance aigre-douce échangée entre le facteur et le clergé à cette occasion, que l'instrument s'est enri-

17. Dossier « Orgue » au presbytère et propos recueillis par le chanoine Thomas.
18. Idem. Copie de certaines pièces du dossier à l'ARIAM Ile-de-France.
19. Bridoux, F... : lettre à P.M. Kœnig du 27 décembre 1955 (copie à l'ARIAM).

Melun - Église Notre-Dame : vue générale de l'orgue

Melun - Église Notre-Dame : détail de la plate-face centrale

chi, entre-temps, d'un jeu supplémentaire posé sur un flanc, derrière le sommier principal : une Voix humaine, commandée par une tirasse à la console, répond maintenant au clavier de Grand-Orgue. On ne peut dire, cependant, par quel facteur ce jeu a été posé : Cavaillé-Coll, lors d'une intervention ? Celle-ci serait bien tardive, alors, la facture de ce jeu évoquant davantage la période « Mutin ». Son successeur, peut-être, ou bien Duputel en 1912 ? Le flanc, fort bien exécuté, peut, en outre, avoir précédé le jeu qu'il supporte actuellement. Bien des interrogations sont encore sans réponse...

En 1966, le chanoine Simon, nouveau curé-doyen de la collégiale, reprend le projet de son prédécesseur et confie la restauration de l'orgue au facteur Jean Jonet. Comme souvent à cette époque, le programme des travaux s'oriente vers une ébauche de « classicisation » de l'instrument : le Dessus de Bourdon 16' de Cavaillé-Coll est transformé — bien mal... — en Quinte 2 ⅔, les Basses et Dessus des jeux d'anches sont réunis et appelés chacun par un seul registre, tandis que la Voix humaine est travestie en Cromorne par la pose de rallonges en PVC sur les tuyaux d'origine ! Le reste des travaux consiste à effectuer un relevage complet, incluant un nettoyage général, la remise « à neuf » du sommier de Pédale (avec ses élégants postages en tube plastique vert...), le replacage des claviers manuels avec de « l'ivoirine », la remise en état du pédalier avec une disposition des feintes en arc de cercle, la mise en place d'un tirant à la console pour la Voix humaine (précédemment commandée par une cuillère à cran, du fil de fer et un puissant ressort de rappel !). La pression, qui était de 120 mm avant les travaux, a été ramenée à 85 mm, cette dernière étant jugée par le facteur « normale pour Cavaillé-Coll ». Il en profite pour condamner le réservoir secondaire trapézoïdal placé sous les sommiers et, par sécurité, en bride la table supérieure avec des attaches en fil de fer !

Les tuyaux déchirés sont ressoudés et débosselés, les oreilles manquantes sont refaites, tandis que des entailles sont pratiquées dans les jeux d'anches. Sept petits tuyaux neufs sont fournis pour pallier les manques dans les Dessus des jeux de Gambe 8' et 4'.

L'orgue est « remis en harmonie » et accordé à 440 Hz.

Ces travaux ont été réalisés du 25 février au 26 mars 1966[20].

L'inauguration a eu lieu le mercredi 1er juin 1966, à 20 h 45, avec le concours de Marcel Dupré. Le programme comportait l'inévitable « Toccata et fugue en Ré mineur » de J.-S. Bach, une « Basse et Dessus de trompette » de L.-N. Clérambault, « Sœur Monique » de F. Couperin, le final du « Concerto pour orgue en Sol mineur » de G.F. Haëndel, la « Pastorale » de C. Franck, ainsi que deux œuvres de Marcel Dupré[21].

Par la suite, l'entretien de cet instrument a été assuré de façon plus ou moins régulière par Jean Jonet. En 1983, Jean-Claude Alcouffe, son successeur, en a repris la maintenance avec le peu de moyens dont dispose la paroisse, essayant de porter remède à une dégradation due aux nombreuses années de service et qui devient de plus en plus préoccupante.

Une restauration complète s'impose maintenant.

COMPOSITION (1988)

GRAND-ORGUE : 54 notes

Flûte harmonique	8	Basson-Hautbois	8
Flûte octaviante	4	Trompette	8
Dessus de Nasard	2 ⅔	Cromorne	8

20. Jonet, Jean : extraits du devis et du dossier de restauration.
21. *Les Echos de N-D de Melun*, bulletin paroissial n° 154, mai 1966.

RÉCIT EXPRESSIF :	54 notes	*Principal	8	Voix céleste	8
		Bourdon	8	Gambe	4
		Gambe	8	Doublette	2

*Hors-boîte.

PÉDALE RÉLLE :	30 notes	Soubasse	16
		Flûte	8

Tirasse I, tirasse II, accouplement II/I, trémolo, expression totale (sauf le Principal 8) par grande cuillère à droite de la console. Appel Soubasse et Flûte de Pédale par 2 cuillères.

INVENTAIRE SOMMAIRE

EMPLACEMENT

Sur une tribune en bois bordée par une balustrade à colonnettes, placée au revers de la façade principale, au-dessus du portail central. Comme nous l'avons vu plus haut (voir p. 168), cette tribune date de l'installation de l'orgue à la collégiale en 1885. L'accès se fait par un escalier à vis logé dans une cage maçonnée, à gauche dans le tambour d'entrée, lorsqu'on est face à l'orgue.

BUFFET

Le buffet est constitué de deux parties distinctes : un élément central, d'origine, et deux ailes latérales en léger retrait, postérieures.

La partie centrale, de même que la console et le banc de l'organiste, sont dus au talent de Liénard qui a dessiné ce meuble dans le style emphatique et un peu surchargé de l'époque. Admirablement exécuté dans un chêne de première qualité, son dessin est bien proportionné. Il faut noter, toutefois, que lors de la réédification de cet orgue à Melun, le buffet a été surélevé d'environ 25 cm au moyen d'une assise de sapin recouverte de placage, sans pour autant modifier la charpente de l'instrument proprement dit. Il en résulte que les sommiers se trouvent maintenant à un niveau plus bas que leur emplacement primitif par rapport au buffet (voir au paragraphe « sommiers »).

Le plan est un simple rectangle dont les angles antérieurs sont adoucis en quart-de-rond. Le massif est constitué de panneaux à cadres reposant sur une embase largement moulurée. De forts montants de chêne en délimitent les compartiments. Celui du centre, ouvrant à deux portes donnant accès au mécanisme, et ceux des angles, sont agrémentés de motifs « en caisson » finement moulurés, tandis que les panneaux situés à l'aplomb des tourelles sont ornés de médaillons et de trophées d'instruments de musique. Une décoration identique est employée pour la console : des cartouches sculptés d'entrelacs encadrant des petits médaillons (flûte de Pan, monogramme) en soulignent la richesse.

L'étage de la Montre prolonge exactement le plan du massif, avec pour seule saillie deux tourelles sur plan semi-circulaire outrepassé encadrant une plate-face centrale géminée. Les tourelles reposent sur des culots moulurés auxquels pendent deux généreuses « toupies » formant amortissement, au-dessus des trophées évoqués précédemment. Les angles arrondis du buffet sont garnis de tuyaux disposés en quart-de-rond, dans l'alignement du soubassement. Au centre de la composition et encadré par le couronnement des deux tourelles, un médaillon ovale abritait primitivement un portrait d'Ary Scheffer « figurant l'inspiration musicale ». On a vu que le commentateur de la gravure présentée par la revue *L'Illustration* y reconnaissait les traits « de Pauline

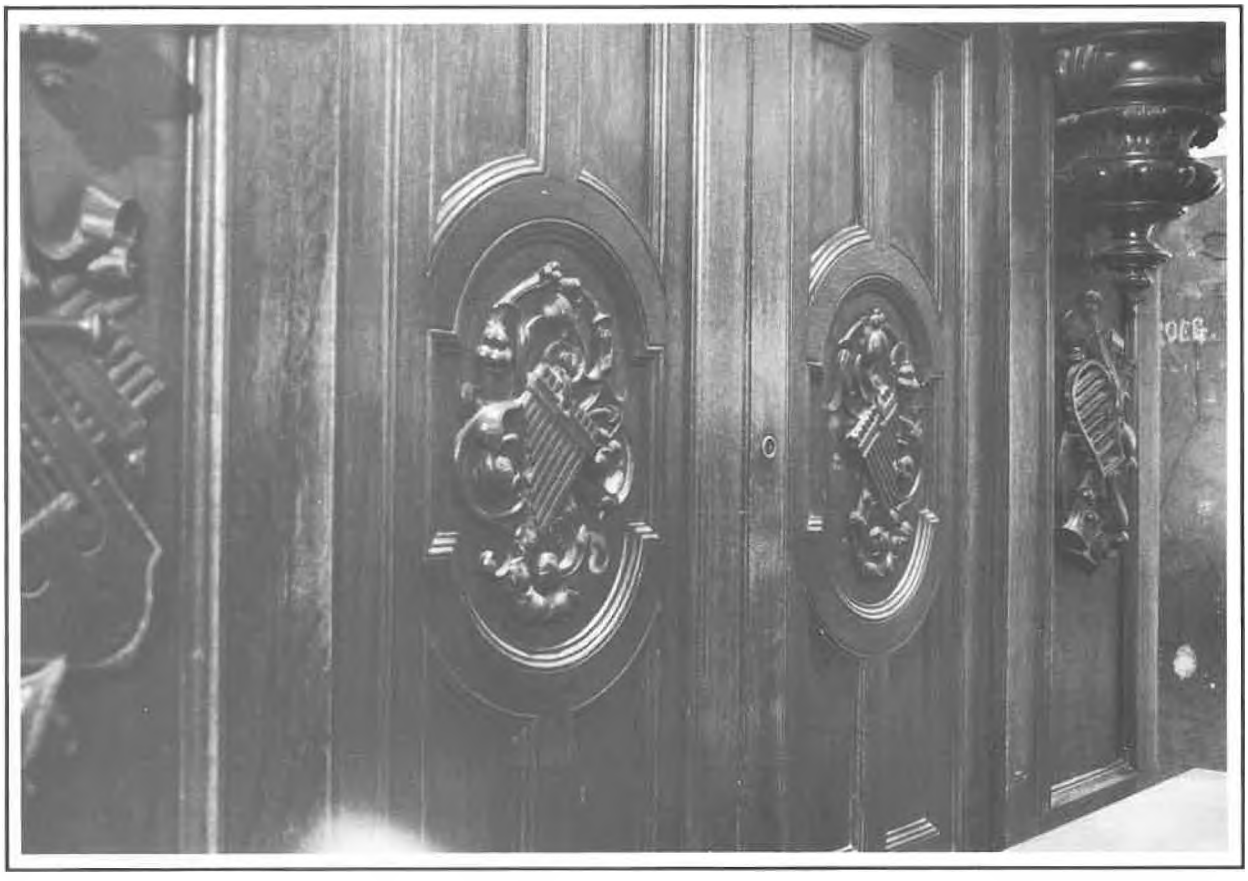

Melun - Église Notre-Dame : les sculptures du soubassement

Melun - Église Notre-Dame : détail d'un panneau du soubassement

Melun - Église Notre-Dame : un culot de tourelle

Garcia ». Nous savons maintenant, grâce aux documents retrouvés qui éclairent l'acquisition de l'orgue par la fabrique de Notre-Dame de Melun, que cette peinture représentait la Malibran, jeune sœur défunte de Pauline Viardot. Ce détail explique la clause restrictive figurant dans la délibération du conseil de fabrique, au sujet de cette œuvre. Son emplacement, désormais vide après l'acquisition de l'orgue, a malheureusement été remplacé par une horloge disproportionnée qui nuit à l'élégance du précieux buffet. Si sa présence dans une église peut, éventuellement, se justifier sur un plan fonctionnel (?...), elle est, pour le moins, totalement inadaptée à l'esthétique de cet instrument.

La façade est habillée de tuyaux d'étain à écussons relevés en plein-cintre, dont le plus grand est l'UT de quatre pieds de la Montre (UT_2). L'ordre des tuyaux est le suivant : 7 + 5 + 5 + 5 + 5 + 7.

Au-dessus du médaillon, la partie centrale du buffet est couronnée par un fronton brisé curviligne au centre duquel s'inscrit une lyre. Sur les dômes de chaque tourelle sont assis des angelots, tandis que des claires-voies finement ouvragées dissimulent le haut des tuyaux. Sur des petits médaillons sculptés au milieu de chaque montant — de même que sur les flancs de la console — on remarque les initiales « V » et « G », pour « Viardot », née « Garcia ».

Les ailes latérales, en sapin sous une couche de peinture marron clair, sont plates et dénotent une exécution plus sommaire. Leur partie basse est fermée par deux portes donnant accès à l'intérieur de l'orgue : à gauche pour le ventilateur électrique, à droite pour accéder aux sommiers. Au-dessus des portes, ont été percées des ouvertures garnies d'un encadrement sculpté agrémenté de bouquets de fleurs. Ces plates-faces reçoivent 9 tuyaux chacune (chanoines). Au-dessus, une ouverture garnie d'un treillage favorise l'émission du son. Il faut noter que les lames de la boîte expressive ont été étendues à cette partie, juste derrière les tuyaux postiches.

Bien que cette partie soit incontestablement plus récente que le reste du buffet qui est parfaitement homogène (à l'exception de la surélévation mentionnée plus haut), on peut cependant se demander si cet élargissement n'a pas été réalisé lors de l'installation de l'orgue à Baden-Baden, en 1864 (voir p. 173, « Historique »).

Le banc de l'organiste, très ouvragé et d'un dessin un peu lourd, est en parfaite harmonie avec la partie centrale du buffet ainsi qu'avec la console. D'origine lui aussi, malgré quelques restaurations (remplacement du rembourrage initial par une planche de chêne en 1966) et accidents, il participe à faire de cet ensemble un témoin important de l'art des collaborateurs de Cavaillé-Coll vers 1850 ; à ce titre, l'ensemble buffet-console-estrade avec son banc mérite une mesure de protection, tout comme la partie instrumentale d'origine.

SOUFFLERIE

Ventilateur électrique Meidinger (1 400 trs / min.) posé en 1955 par Paul-Marie Koenig (Devis du 26 avril). Il est placé à gauche de l'orgue, sans véritable isolation, derrière la porte d'accès. Il alimente un remarquable réservoir primaire à tables parallèles et à plis compensés qui était, à l'origine, alimenté par deux pompes actionnées au pied, aujourd'hui déconnectées mais encore en place. De plan presque carré, ce réservoir est guidé dans une charpente en sapin au moyen de huit roulettes en bois dur fixées aux angles de la table supérieure, contrainte ainsi à un déplacement parfaitement vertical.

Un portevent en sapin conduit le vent à un réservoir de pression, à 1 pli saillant et 1 pli rentrant, à tables parallèles et de *plan trapézoïdal* qui alimente les layes au moyen de 2 gosiers à 5 plis. Logé sous les sommiers, ce réservoir devait sa forme particulière à la différence de largeur des deux sommiers : le sommier de Grand-Orgue, placé à l'arrière,

étant plus large que le sommier de Récit placé derrière la façade. Condamné par des brides en fil de fer empêchant la table supérieure de s'élever, ce réservoir est unique en Ile-de-France.

SOMMIERS

— *Claviers manuels* : la disposition des sommiers de cet orgue est assez inhabituelle ; rappelons ici, pour mémoire, que l'instrument est entièrement expressif, à l'exclusion de la façade et des Dessus du Principal sur le sommier.

Les 2 sommiers sont donc situés sur le même plan, l'un derrière l'autre et supportés par une charpente en sapin. Le sommier de Récit, le plus petit, est juste derrière la façade, derrière les lames de la partie centrale de la boîte expressive. Le sommier de Grand-Orgue, plus large, lui fait suite, sur le même axe. Un large espace permet ensuite de visiter la tuyauterie et l'alimentation ; recouvert de plancher, il sépare les sommiers manuels du sommier de Pédale placé contre le mur du fond. Les deux sommiers manuels sont restés sur leur charpente d'origine et se trouvent ainsi *placés très bas* par rapport au buffet qui a été surélevé. Une pièce gravée postée alimente les Dessus du Principal 8'.

Ces sommiers sont en beau chêne, ceintures, tables, registres, chapes et faux-sommiers. Ils sont du type à gravures (barrage en sapin) et registres traînants. A l'arrière du sommier de Grand-Orgue a été mise en place plus tardivement une pièce en rive (« flanc ») destinée à recevoir un jeu de Voix humaine. Cette adjonction peut avoir été faite lors d'une intervention tardive sur l'orgue, soit à l'occasion de son installation à Melun (1885), soit à la suite des travaux de Duputel (1912). Elle est en chêne et de belle exécution.

— *Pédale* : le sommier de Pédale est placé contre le mur du fond, pratiquement au niveau du plancher d'accord. C'est un sommier mécanique, commandé par des vergettes et des petits rouleaux horizontaux couchés sous le sommier. Construit, si l'on en croit les documents, par Duputel en 1912, il a été « remis à neuf » par Jonet en 1966. Sa disposition est chromatique, avec ravalement de 9 notes. Lors d'une intervention, des tuyaux ont été déplacés, mais les croissants de soutien sont encore à leur place.

CLAVIERS

La console d'origine, retournée, est signée « A. Cavaillé-Coll, fils, à Paris » (plaque n° 8 de la série des marques de la firme publiée par la revue *La flûte harmonique*). Elle abrite 2 claviers manuels de 54 notes et 1 pédalier à l'allemande plat de 30 marches.

Les claviers manuels sont d'origine ; axés sur balancier au centre, ils ont malencontreusement été replaqués en « ivoirine » en 1966.

Le pédalier, d'origine lui aussi, est à touches parallèles. Ses feintes ont été refaites en même temps que les claviers manuels et plaquées en ébène ; leur extrémité décrit maintenant un arc de cercle au lieu de l'alignement primitif.

TRANSMISSION

— *Mécanique des notes* : claviers sur balanciers, vergettes en sapin à écrous de cuir, barres d'équerres en laiton, abrégés en fer noirci. Celui du Récit est vertical à l'avant, celui du Grand-Orgue est couché sous les sommiers.

La transmission des notes de Pédale se fait par équerres, vergettes en éventail dissimulées par le plancher d'accord, rouleaux courts couchés sous le sommier. Il est impossible avant démontage de dire quels sont les éléments anciens de cette partie de la traction des notes de Pédale.

Melun - Église Notre-Dame : la console

Melun - Église Notre-Dame : détail de la console

— *Tirage des jeux* : Tirants des registres en chêne, ronds, avec petits pommeaux en palissandre tourné garnis de porcelaines. Certaines sont anciennes, avec une belle écriture cursive ; d'autres ont été remplacées par Jonet (plastique). Les tirants sont disposés sur deux gradins en chêne clair, de part et d'autre des claviers à blocs de palissandre. Grands balanciers en fer à l'intérieur de la console, bâtons carrés en sapin, pilotes tournants en fer noirci commandant les têtes de registres en hêtre.

Certains jeux, primitivement coupés en Basses et Dessus (Trompette, Basson, Hautbois) ont été modifiés en 1966 par réunion de leurs registres.

La commande de la Voix humaine ajoutée, qui se faisait au moyen d'une cuillère actionnant un fil de fer (!) rappelé par un puissant ressort, s'effectue maintenant par un des tirants libérés par la suppression des demi-registres.

La commande de la boîte expressive (3 séries de lames) s'effectue grâce à une grande cuillère recourbée placée à l'extrémité droite des pédales de combinaison. Ce dispositif qui remonte à l'origine de cet orgue a échappé de peu, en 1966, à une transformation visant à mettre à sa place une bascule centrale jugée, avec raison il est vrai, plus commode. Seul l'encombrement de l'abrégé des tirasses, occupant toute la largeur de la console, a permis d'éviter cette mutilation.

TUYAUTERIE

— Dans l'ordre des chapes, de l'avant vers l'arrière :

— *Montre 8* : (Principal 8 du mémoire de Cavaillé-Coll). 12 Basses bouchées, en sapin, postées derrière la façade à partir des tourelles et *associées avec 12 tuyaux de 4' en étain, pris dans la Montre*, qui parlent en même temps. Cette pratique, que l'on retrouve parfois chez Cavaillé-Coll, est décrite par le facteur dans une lettre qu'il adresse à son sous-traitant Ménard le 12 août 1857[22] + 12 tuyaux ouverts en étain pris dans la façade (UT_2 à SI_2) + 30 tuyaux en étain, sur pièce gravée alimentée par des postages (rallongés pour compenser la surélévation du buffet). Ce jeu est intégralement de Cavaillé-Coll, 1851.

— Boîte expressive :

— *Doublette 2* : 54 tuyaux sur le sommier, corps en étain 80 %, pieds en étoffe 30 %, marques des notes au petit ponçoin. Une trentaine de tuyaux ont été rallongés pour pavillonnage ; seules, deux octaves des Dessus ne sont pas entaillées. Jeu intégralement de Cavaillé-Coll, 1851, transformé.

— *Gambe 4* : ce jeu, qui joue le rôle d'un Prestant, est composé de 54 tuyaux sur le sommier, corps en étain riche, pieds en étoffe. Jeu décalé et pavillonné, sauf dans les Dessus, où les tuyaux sont très abîmés et déchirés (quelques tuyaux disparates posés par Jonet). Ce jeu est d'origine, en très grande partie.

— *Voix céleste* : ce jeu commence au SOL_2 et comporte 35 tuyaux sur le sommier. Caractéristiques identiques à celles des jeux précédents, mais sans les poinçons. La totalité du jeu est à entailles. 2 tuyaux à l'aigu ($RÉ_5$ et FA_5) proviennent d'un autre jeu. Jeu de Cavaillé-Coll.

— *Gambe 8* : 12 Basses en étain postées, dont 4 tuyaux coudés très mal réparés (ruban adhésif) + 42 tuyaux en étain sur leur vent. Marques au poinçon, comme pour les autres jeux et mêmes caractéristiques. Jeu de Cavaillé-Coll.

22. Fenner Douglas : *Op. Cit.*, p. 989.

— *Bourdon 8* : première octave bouchée, tuyaux en sapin postés sur les côtés du sommier + 42 tuyaux en étoffe, sur le sommier, avec marques au petit poinçon ; calottes mobiles en étain repoussé : de UT#$_2$ à RÉ$_3$, calottes plates sur papier bleu ; de RÉ#$_3$ à FA$_5$, calottes à cheminée avec congé de raccordement type « Saint-Denis ». Jeu intégralement de Cavaillé-Coll, 1851.

— *Quinte 2 2/3* : jeu commençant à l'UT#$_3$ mis en place par Jonet en utilisant les tuyaux du Dessus de Bourdon 16' de l'instrument d'origine. Cette importante transformation s'est faite au détriment des tuyaux les plus graves qui ont disparu. Des « cravates » en feutre remplissent les trous du faux-sommier qui est resté en place. Cette partie de jeu est de Cavaillé-Coll, 1851.

— Sur le sommier de Grand-Orgue, de l'avant vers l'arrière :

— *Flûte harmonique 8* : 12 Basses ouvertes, en sapin, postées sur les côtés + 18 tuyaux en étain à 80 %, non harmoniques, placés sur le sommier + 24 Dessus harmoniques, de même facture. Marques au poinçon ; jeu décalé d'un demi-ton. Jeu d'origine décalé et retouché.

— *Flûte octaviante 4* : 54 tuyaux en étain sur pieds d'étoffe, au sommier, dont 24 Basses à entailles et 30 Dessus harmoniques coupés au ton. Les tuyaux ont été recoupés et décalés d'un demi-ton. Jeu de Cavaillé-Coll retouché.

— *Octavin 2* : jeu entièrement au sommier, tuyaux en étain sur pied moins riche, composé de 17 Basses à entailles et 37 Dessus harmoniques coupés au ton. Petites marques au poinçon. Contrairement aux autres jeux, celui-ci est resté à sa place, la mise au diapason s'étant sans doute faite par rognage dans les Dessus où, cependant, 9 tuyaux sont d'une autre provenance. Jeu partiellement d'origine.

— *Trompette 8* : 54 tuyaux en étain, récemment entaillés. Pied en plomb, noyaux ronds avec renfort de rigole en douçine, anches en laiton aux 2/3 très peu blanchies, languette en laiton. Matériel de Cavaillé-Coll, mais authenticité à vérifier pour les rigoles et les languettes.

— *Basson 8* : 24 tuyaux de Basson, corps en étain sur pieds en plomb, noyaux ronds à renfort de rigole en douçine, bague, anches à larme en laiton. Jeu Cavaillé-Coll d'origine.

— *Hautbois 8* : 30 tuyaux de facture plus tardive, corps en étain (entailles récentes) sur pied en plomb, noyau carré à talon, rigoles aux 2/3 en laiton blanchi. Peut-être matériel de Cavaillé-Coll tardif.

— *Cromorne* : tuyaux de facture récente, peut-être mis par Duputel, car ils existaient avant les travaux de Koenig, en 1955, placés sur un flanc en bout de sommier. Il s'agit d'une *Voix humaine* à noyaux carrés à épaulement dont les corps ont été rallongés en 1966 (à la demande de l'organiste, précise le facteur...) avec des tubes de PVC passés à la peinture argentée !... Ce jeu n'a strictement rien à voir avec l'orgue de Pauline Viardot. On sait, par ailleurs, que Cavaillé-Coll refusait, en toute logique, de poser une Voix humaine dans les petits instruments de salon[23].

23. Fenner Douglas : *Op. Cit.* Lettre de Cavaillé-Coll à M. Polmartin, du 27 février 1856, pp. 962-963.

— Pédale :

— *Soubasse 16* : 30 tuyaux en sapin, peinture brun-rouge, de Cavaillé-Coll, placés contre le mur.

— *Flûte 8* : caractéristiques identiques à celles du jeu précédent, mais quelques Dessus déplacés et postés. Les croissants en marquent encore la place.

Ces deux jeux sont d'origine et pratiquement pas transformés.

— Conclusion :

Il reste un matériel très important datant de l'orgue d'origine construit pour Pauline Viardot, malgré quelques transformations, mises au ton, et réparations diverses. Certains jeux sont un peu plus tardifs et peuvent dater d'une intervention du facteur vers 1880. Un seul, le « Cromorne-Voix humaine », célèbre dans tout le département, est étranger à l'instrument, de même que quelques tuyaux épars qui ont remplacé les individus trop abîmés ou disparus.

Dans ce splendide buffet, une restauration scrupuleuse de cet orgue historique est souhaitable et tout à fait possible.